



Dysplasie du chien

Par sellige

J'ai acheté une chienne dans l'orne debut 2013, le mois dernier, lorsque j'emmene ma chienne qui a environ 15 mois chez le veterinaire dans le but de la faire lofer, celui ci m'annonce une dysplasie de type E de la hanche droite et une dysplasie de type c sur la hanche gauche.

J'ai joint l'éleveur par mail et par téléphone lui proposant un arrangement amiable, mais il s'arrange toujours pour ne pas accepter des conditions amiables raisonnables et soupçonne une mauvaise utilisation du chien ou une mauvaise alimentation en essayant de nier une éventuelle cause génétique.

Quels sont mes recours dans cette situation?

en vous remerciant de ce que vous pourrez faire